

COPIE**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE :**

Nom du produit : DILUANT POLYRAL
 Application(s) et / ou usage(s) normaux : Diluant peinture et vernis.
 Fournisseur : GROUPE TLM
 Route de Montluçon
 F-03410 PREMILHAT - FRANCE
 Tél. : 04.70.51.52.97
 Fax : 04.70.51.57.21
 E-mail: contact@groupe-tlm.com
 Personne à contacter : LE LABORATOIRE
 Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant) : INRS – Rue Olivier Noyer
 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux : Liquide facilement inflammable.
 Risque d'effets irritants pour les yeux et la peau.
 Risque d'effets nocifs avec symptômes d'intoxication légère par inhalation et contact avec la peau.

Risque(s) spécifique(s) : Ce produit est dangereux en cas d'épandage ou si le liquide libère des vapeurs ; des mélanges inflammables peuvent se former dans l'atmosphère à une température égale ou supérieure au point éclair.
 Electricité statique : le produit peut accumuler des charges électriques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Composant(s) contribuant aux dangers :

| Noms | Gamme de concent. | Symbole | N° Cas | Phrases R |
|-----------------|-------------------|---------|-----------|--------------------|
| XYLENE | 50 – 100 % | Xn, Xi | 1330-20-7 | R10, R38, R20/21 |
| METHYTHYLCETONE | 50 – 100 % | Xi, F | 78-93-3 | R36, R11, R66, R67 |

4. PREMIERS SECOURS :

Conseils généraux : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
 Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
 Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation : - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
 - Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

Contact avec la peau : - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 - Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
 - Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : - Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion : - NE PAS faire vomir.
 - Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

| | |
|---|---|
| Moyen(s) d'extinction approprié(s) : | Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), sable, terre. |
| Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité : | Ne pas utiliser d'eau pulvérisée ou de jet d'eau. |
| Méthode(s) spéciale(s) : | Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Risques spéciaux : | Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. En cas de feu le produit se décompose en : oxydes de carbone (CO et CO ₂) et fumées. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. |
| Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

| | |
|---|---|
| Précaution(s) individuelle(s) : | Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Etre vigilant à un retour de flamme possible. Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| Précaution(s) pour la protection de l'environnement : | Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Eviter la contamination des eaux souterraines. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |
| Méthode(s) de nettoyage : | Écoper ou pomper le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à mains. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Manipulation - Précaution(s) : | Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8) |
|-----------------------------------|---|

- Mesure(s) d'ordre technique : Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.
Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
Eviter les décharges d'électricité statique.
Ventilation le long du sol.
Température maximum de manipulation : 25°C

- Conseil(s) d'utilisation(s) : Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.
Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

- Stockage
- Précaution(s) : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

- Mesure(s) d'ordre technique : Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.

- Condition(s) de stockage : Conserver le récipient bien fermé entre 5 et 35 °C.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
Conserver dans un endroit très bien ventilé.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner : Conserver à l'écart des : acides forts, bases fortes et substances comburantes.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : Acier inoxydable, acier doux.

- Matériaux d'emballage non adaptés :
- Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
- caoutchoucs
- aluminium

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :

Mesure(s) d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Paramètre(s) de contrôle :

Limite(s) d'exposition :

| | VLE (1) | | VME (2) | | Valeur selon liste |
|------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|--------------------|
| | ppm | mg/m ³ | ppm | mg/m ³ | |
| XYLENE | 100 | 442 | 50 | 221 | FRANCE – CE |
| METHYETHYLKETONE | 300 | 900 | 200 | 600 | FRANCE – CE |
| | | | | | |

(1) Valeur Limite d'Exposition à court terme (15 mn)

(2) Valeur Limite Moyenne d'Exposition à long terme (8H/J)

Protection individuelle :

- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A1P2SL).
- Protection des mains : Gants en néoprène.
- Protection de la peau et du corps : Tablier et bottes résistants aux solvants. Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité ou écran facial.

Mesure(s) d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Informations générales

- Etat physique / Forme : Liquide fluide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : Caractéristique.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

- PH : Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition : 93° C.
- Intervalle de point éclair : Inférieur à 21° C
- Point d'éclair : 0,60° C.
- Pression de vapeur : 30 kPa à 55° C.
- Limites d'explosivité : Explosif dans l'air dans les limites de 1 à 11,5 % en volume.
- Température d'auto-inflammation : > 500° C
- Température de fusion : Non précisé.
- Intervalle de distillation : Non précisé
- Densité relative (eau = 1) : 0,84 à 20° C.
- Hydrosolubilité : Insoluble.
- Liposolubilité : Non applicable.
- Solubilité aux solvants : Soluble.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

- Stabilité : Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Condition(s) à éviter : Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C.
- Matière(s) à éviter : Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
Réagit violemment au contact de : acides forts, bases fortes et substances comburantes, aldéhydes.
- Produits de décomposition dangereux : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

- Information(s) générale(s) : Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.
Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Toxicité aiguë
- Inhalation : Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- CL50/inhalation/4h/rat = Non connu.
- Contact avec la peau : Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.
Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- DLA/cutanée/lapin = Non connu.
- Contact avec les yeux : Irritation légère des yeux (douleur, rougeur).
- Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Peut entraîner: oedème pulmonaire, difficulté sérieuse de respiration, vertiges.
- DL50/orale/rat = Non connu.
- Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Toxicité chronique : Les expériences sur animal n'ont pas montré d'effets cancérigènes, tératogènes ou mutagènes.

Effet(s) spécifique(s) : La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :

Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Persistance et dégradabilité : Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau. Une quantité importante du produit est décomposée par photolyse.

Potentiel de bio-accumulation : Non connu.

Effets sur l'environnement :

Toxicité aquatique :

Données bibliographiques :

Méthyléthylcétone :

POISSON : CL50 (96 h) = 3000 mg / l

DAPHNIES : CI50 (48 h) = 1382 mg / l

Xylène :

POISSON : CL50 (96 h) = 8 mg / l

DAPHNIES : CE50 (72 h) = 10 mg / l

ALGUES : CI50 (48 h) = 7.4 mg / l

Effets nocifs divers : Non connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION :

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Peut être recyclé.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Destruction par incinération / pyrolyse.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : L'emballage doit être éliminé de la même façon que le produit.

Emballages nettoyés :

Produit de nettoyage recommandé : Utiliser le même solvant que celui du produit. Le solvant de nettoyage doit être traité comme un déchet.

Recommandation : Après nettoyage adéquat, ils peuvent faire l'objet d'une valorisation.

Information(s) supplémentaire(s) :

| Catalogue européen des déchets (Décret n° 2002-540 DU 18 AVRIL 2002) | |
|--|--|
| 080000 | DECHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS , DE REVETEMENT (PEINTURES, VERNIS ET EMAUX VITRIFIES), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION. |
| 080111 | Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version : V1

Date de création : 30/10/2008

1907/2006/CE - ISO 11014-1

Date de révision :

Nom du produit : DILUANT POLYRAL**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Information(s) générale(s) : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer.

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

| | RID / ADR | IMDG |
|-------------------------------------|--|--|
| N° ONU | 1993 | 1993 |
| Désignation officielle du transport | Liquide inflammable, NSA (METHYLETHYLCEtone, XYLENE) | Liquide inflammable, NSA (METHYLETHYLCEtone, XYLENE) |
| Classe | 3 | 3 |
| Code de classification | F1 | |
| Groupe d'emballage | II | II |
| Etiquette | 3 | 3 |
| Polluant marin (IMDG) (P, PP, -) | | - |
| Quantités limitées (ADR) | Max par embal interne : 5L | |
| | Max par embal externe : 30 Kg | |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :**Etiquetage :**

N° CE : Non applicable.

Contient : Xylène.

Symbole(s) :



Facilement Inflammable.



Nocif

Phrase(s) R :

R20/21

R36/38

R11

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Irritant pour les yeux et la peau.

Facilement Inflammable.

Phrase(s) S :

S16

S25

S36/37

S26

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

Eviter le contact avec les yeux.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16. AUTRES INFORMATIONS :

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2 :

R10

Inflammable.

R11

Facilement inflammable.

R20/21

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36

Irritant pour les yeux.

R38

Irritant pour la peau.

R66

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Législation(s) suivie(s) :

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations : 91/155.

| | |
|--------------------------------------|---|
| Avis ou remarques importantes : | <p>Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.</p> <p>Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.</p> <p>Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.</p> |
| Restrictions : | <p>Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).</p> |
| Composés Organiques Volatils (COV) : | <p>100 %</p> |